



SEANCE ORDINAIRE DU 21 SEPTEMBRE 2020

A 19 HEURES 30

LE MAIRE DE LA VILLE DE BEAULIEU-SUR-MER

Donne avis que le Conseil Municipal se réunira en séance ordinaire, à la Mairie de Beaulieu-sur-mer, dans la salle habituelle de ses délibérations, le VINGT ET UN SEPTEMBRE 2020 à DIX NEUF HEURES TRENTE, pour les affaires inscrites à l'ordre du jour :

INFORMATIONS

- 1) *Décisions municipales : compte-rendu,*

DECISIONS

FINANCES

- 2) *Budget général – exercice 2020 - décision modificative n° 2 : inscriptions et transferts de crédits,*
- 3) *Budget commercial – exercice 2020 – décision modificative n° 1 : inscriptions de crédits,*
- 4) *Majoration de la taxe habitation sur les résidences secondaires,*
- 5) *103^{ème} congrès des maires – édition du 24 au 26 novembre 2020 : prise en charge des frais de participation, de transport, d'hébergement et de restauration,*

PROJET GARE

- 6) *Convention de financement des études d'avant-projet pour le réaménagement du bâtiment voyageur de la gare SNCF de Beaulieu sur mer dans le cadre du projet de Pôle d'échanges multimodal – approbation,*
- 7) *Convention de financement des études de projet et du dossier de consultation des entreprises pour la mise en conformité des quais de la gare de Beaulieu sur mer,*

PATRIMOINE COMMUNAL

- 8) *Travaux de rénovation de la chapelle « Sancta Maria de Olivo » - demande d'une subvention à l'Etat au titre de la dotation de soutien à l'investissement local et d'une subvention au Département des Alpes-Maritimes,*

GESTION COMMERCIALE

- 9) *Les Salons de la Rotonde de Beaulieu – exploitation commerciale – création d'une régie dotée de la seule autonomie financière – approbation des statuts et du règlement intérieur du conseil d'exploitation – délibération rectificative,*



- 10) Les Salons de la Rotonde de Beaulieu – exploitation commerciale – régie dotée de la seule autonomie financière – tarifs de location et de rétrocession,
- 11) Les Salons de la Rotonde de Beaulieu – exploitation commerciale – régie dotée de la seule autonomie financière – création du poste de gestionnaire commercial,

URBANISME

- 12) Plage de la Petite Afrique – Sanitaires publics et douches attenantes-régularisation – demande d'une autorisation d'occupation du domaine public maritime à l'Etat,
- 13) Rénovation de la chapelle « Sancta Maria de Olivo » : autorisation donnée au Maire pour déposer une demande d'autorisation d'urbanisme,

ADMINISTRATION COMMUNALE

- 14) Mise à disposition d'un véhicule de fonction par nécessité absolue de service,

CULTURE

- 15) Convention de partenariat relative à l'organisation d'animations culturelles à la villa Kerylos, sa mise en valeur et son ancrage territorial,
- 16) Festival du récit de voyage « Au tour du monde » 2021 – demande de subvention auprès de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur,

ELUS

- 17) Détermination des modalités d'exercice du droit à la formation des élus locaux.

Fait à Beaulieu-sur-Mer, le 15 septembre 2020

Le Maire,
Roger ROUX

